

CODE DE CONDUITE DES FOURNISSEURS

*Principes et normes à suivre pour
mener une activité professionnelle
avec IQVIA*

IQVIA s'engage à suivre des pratiques professionnelles durables. Ce Code de conduite des fournisseurs (« Code ») repose sur des normes reconnues à l'échelle internationale et a pour objectif de faire avancer la responsabilité sociale et environnementale.

PRINCIPES ET NORMES À SUIVRE POUR MENER UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AVEC IQVIA





TABLE DES MATIÈRES

Éthique et conformité	3
Droit du travail et droits de l'homme	4
Environnement.....	5
Santé et sécurité	6
Systèmes de gestion	7
Travailler avec IQVIA	9

Notre réussite dépend de notre respect des normes d'IQVIA et des exigences légales qui régissent nos activités.



ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

Les fournisseurs doivent se comporter avec intégrité et s'engager à suivre les plus hautes normes de conduite éthique dans toutes leurs pratiques professionnelles.

Conformité juridique

Les fournisseurs doivent se conformer à toutes les lois et réglementations en vigueur dans les pays dans lesquels ils exercent leurs activités.

Anti-traffic d'influence/Anti-corruption

Les fournisseurs ne doivent prendre part à aucune forme de trafic d'influence, de corruption, d'extorsion ou de détournement de fonds. Les fournisseurs doivent se conformer à toutes les lois et réglementations anti-corruption en vigueur. Les fournisseurs ne doivent ni offrir ni accepter de pots-de-vin, dessous-de-table ou participer à d'autres incitations illégales dans leurs relations professionnelles ou gouvernementales.

Pratiques professionnelles équitables

Les fournisseurs doivent respecter des normes professionnelles équitables dans leurs pratiques commerciales et publicitaires. Les fournisseurs doivent exercer leur activité professionnelle conformément aux lois sur la concurrence loyale et anti-trust en vigueur.

Divulgence d'informations

Les fournisseurs doivent consigner et divulguer avec exactitude les informations concernant leurs activités professionnelles, leur situation financière et leurs performances conformément aux lois et réglementations en vigueur. Les fournisseurs doivent tenir leurs livres comptables et registres conformément aux exigences juridiques, réglementaires et fiscales en vigueur et suivre des pratiques comptables acceptées.

Protection de la vie privée et propriété intellectuelle

Les fournisseurs doivent protéger les droits à la vie privée des travailleurs et, si cela s'applique à l'activité professionnelle du fournisseur, ceux des patients. Les fournisseurs doivent respecter les droits à la propriété intellectuelle et protéger les informations confidentielles des clients.

Bien-être animal

Si cela s'applique à leur activité professionnelle, les fournisseurs doivent traiter les animaux sans cruauté, notamment en minimisant la souffrance et le stress. Les tests sur les animaux doivent être minimisés et des alternatives doivent être utilisées lorsque cela s'avère possible.

Cadeaux et divertissements

Les fournisseurs doivent respecter les politiques d'IQVIA concernant les cadeaux et divertissements et les conflits d'intérêts lorsqu'ils traitent avec des représentants d'IQVIA.

Nos normes de conduite professionnelle contribuent à protéger la sécurité des patients et notre réputation en matière d'intégrité.



DROIT DU TRAVAIL ET DROITS DE L'HOMME

Les fournisseurs doivent s'engager à respecter les droits des travailleurs, et à les traiter avec dignité et respect.

Anti-discrimination et traitement équitable

Les fournisseurs doivent fournir un lieu de travail exempt de toute discrimination illégale et de harcèlement. Les fournisseurs ne doivent pas soumettre les travailleurs à un traitement inhumain tel que le harcèlement sexuel ou la punition corporelle.

Salaires, avantages et horaires de travail

Les fournisseurs doivent verser aux travailleurs au moins le salaire minimum requis par les lois et réglementations en vigueur et leur fournir tous les avantages obligatoires. Les travailleurs seront rémunérés pour les heures supplémentaires travaillées comme l'exigent les lois et réglementations en vigueur. Les fournisseurs doivent payer les travailleurs en temps voulu et exprimer clairement la base sur laquelle les travailleurs sont payés. Les horaires de travail des employés ne dépasseront pas le maximum fixé par la loi ou réglementation en vigueur.

Emploi librement choisi

Les fournisseurs ne doivent utiliser aucune forme d'esclavage, de travail forcé ou obligatoire, y compris le travail carcéral involontaire.

Travail des mineurs

Les fournisseurs ne doivent pas faire travailler d'enfants. Les travailleurs âgés de moins de 18 ans ne pourront être employés que pour des travaux non-dangereux et si le travailleur mineur a soit : 1) plus que l'âge minimum d'emploi dans le pays, soit 2) l'âge établi pour l'achèvement de l'éducation obligatoire (selon l'âge le plus élevé).

Liberté d'association

Les fournisseurs doivent respecter le droit des travailleurs à la liberté d'association, d'adhérer à un syndicat, de faire partie d'un comité d'entreprise ou de prendre part à des négociations collectives, conformément aux lois locales. Les fournisseurs ne doivent pas désavantager les employés qui participent à ce genre d'activités ou agissent en qualité de représentant des travailleurs.



ENVIRONNEMENT

Les fournisseurs devront mener leurs activités de façon à respecter l'environnement, et devront s'engager à réduire l'impact environnemental de leurs activités.

Conservation

Les fournisseurs doivent s'appliquer à conserver les ressources naturelles, y compris l'eau, l'énergie et les matières premières. Les fournisseurs doivent chercher à réduire ou éliminer les déchets solides et dangereux, eaux usées et émissions atmosphériques, le cas échéant, en mettant en place des mesures de conservation appropriées dans leurs procédés de production et d'équipement. Les fournisseurs doivent s'efforcer de recycler ou réutiliser ces matériaux. Nous encourageons les fournisseurs à développer des produits et procédés respectueux du climat afin de réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

Gestion de déchets

Les fournisseurs doivent mettre en place des systèmes afin de garantir la manipulation, l'acheminement, le stockage, le recyclage, la réutilisation et la gestion sûrs des déchets, des émissions atmosphériques et des rejets d'eaux usées, le cas échéant.

Gestion des risques

Les fournisseurs doivent mettre en place des systèmes afin d'éviter et d'atténuer les déversements et la libération accidentelles dans l'environnement.

Permis et signalement environnementaux

Les fournisseurs doivent obtenir, conserver et garder à jour tous les permis, licences et enregistrements environnementaux requis et suivre toutes les exigences opérationnelles et les obligations de signalement requises concernant ces permis.



SANTÉ ET SÉCURITÉ

Les fournisseurs devront fournir un environnement de travail sûr et salubre, y compris tout logement de fonction fourni par le fournisseur.

Protection du travailleur

Les fournisseurs doivent protéger les travailleurs des dangers chimiques, biologiques et physiques. Les fournisseurs doivent fournir des contrôles, procédures et mesures de protection appropriées pour réduire les risques de santé et de sécurité sur le lieu de travail, y compris des contrôles de ventilation si possible, et une formation et un équipement personnel de protection appropriés. Une formation et un équipement personnel de protection appropriés doivent être fournis gratuitement au travailleur par le fournisseur. Des informations de sécurité concernant les matériaux dangereux doivent être disponibles pour éduquer et protéger les travailleurs de ces dangers dans une langue que les travailleurs comprennent.

Procédures et systèmes de sécurité

Les fournisseurs doivent établir des procédures et systèmes pour gérer, suivre et signaler les blessures et maladies liées au travail. Ces procédures et systèmes doivent encourager les signalements de la part des travailleurs et fournir un traitement médical nécessaire et des actions correctives afin d'éliminer leurs causes. Un traitement médical nécessaire pour les blessures et maladies liées au travail doit être fourni gratuitement au travailleur. Les travailleurs ne doivent pas faire l'objet de mesures disciplinaires ou de discrimination de quelque façon que ce soit pour avoir exprimé leurs éventuelles préoccupations concernant la sécurité.

Prévention, préparation et réponse d'urgence

Les fournisseurs doivent identifier et évaluer les situations d'urgence probables et potentielles sur le lieu de travail et minimiser leur impact en mettant en place des plans et des procédures d'urgence. Ces procédures doivent comprendre une formation destinée aux travailleurs et des exercices, du matériel de premiers soins adéquat, des équipements de détection et de suppression d'incendie appropriés, et des issues de secours adéquates.



SYSTÈMES DE GESTION

Les fournisseurs doivent mettre en place des systèmes de gestion afin de faciliter la conformité aux lois en vigueur et aux attentes exposées dans ce Code. Ces systèmes comprennent les éléments suivants :

Engagement et amélioration continue

Les fournisseurs doivent démontrer leur engagement en faveur des principes du présent Code en adoptant une déclaration ou une politique de responsabilité sociale et environnementale et en allouant les ressources appropriées. Nous attendons des fournisseurs qu'ils améliorent continuellement leur performance de durabilité en utilisant ces mesures pour établir des objectifs de performance et exécuter des plans de mise en œuvre.

Réduction des risques

Les fournisseurs doivent mettre en place des méthodes aidant à identifier et gérer les risques dans les zones concernées par ce Code et les exigences juridiques en vigueur. Les fournisseurs devront mettre en place un plan de continuité commerciale pour garantir que leurs activités continueront avec une interruption minimale en cas de catastrophe.

Audits, évaluations et mesures correctives

Les fournisseurs doivent mener des auto-évaluations périodiques afin de vérifier leur conformité aux lois et réglementations en vigueur et aux principes exposés dans ce Code. Les fournisseurs doivent disposer d'un procédé de correction opportune pour tout défaut identifié par des audits, évaluations ou inspections internes ou externes.



SYSTÈMES DE GESTION

Documentation

Les fournisseurs devront conserver une documentation adéquate pour prouver la conformité aux exigences juridiques en vigueur et aux principes exposés dans ce Code. Cette documentation pourra être examinée par IQVIA d'un commun accord.

Chaîne d'approvisionnement

Les fournisseurs doivent communiquer les principes exposés dans ce Code à leur chaîne d'approvisionnement et évaluer périodiquement la conformité de leur chaîne d'approvisionnement aux lois en vigueur et à ces principes.

Formation et communication

Les fournisseurs doivent établir des programmes pour garantir que les travailleurs sont informés des principes exposés dans ce Code et les comprennent. Nous encourageons les fournisseurs à communiquer publiquement des informations claires et exactes concernant leurs pratiques de responsabilité d'entreprise et leurs performances.

Déclaration

Les fournisseurs doivent signaler toute violation suspectée de la conformité ou de l'éthique liée aux services fournis à IQVIA en contactant la Ligne d'assistance pour les questions d'éthique professionnelle d'IQVIA au 866-738-4427 ou via Internet sur www.iqviaethics.com.



TRAVAILLER AVEC IQVIA

Bons de commande

IQVIA émet généralement des bons de commande avant que le travail ne soit réalisé. Les bons de commande indiqueront un montant total d'engagement ne devant pas être dépassé, et une brève description de l'article ou des services commandés. Les bons de commande incluront l'adresse à laquelle les factures doivent être envoyées. Les fournisseurs qui reçoivent une demande de travail de la part d'un employé IQVIA sont invités à demander un numéro de bon de commande au moment de la demande.

Factures

Les fournisseurs doivent envoyer leurs factures à l'adresse indiquée sur le bon de commande IQVIA. Les factures doivent indiquer clairement le numéro du bon de commande IQVIA afin d'être traitées correctement et dans les délais. Sauf mention contraire dans les accords ou sur le bon de commande.

NOUS CONTACTER

iqviaethics.com

Ligne d'assistance pour les questions
d'éthique professionnelle d'IQVIA
+1 866 738 4427